

DEMANDE DE PRÊT D'UNE SALLE MUNICIPALE ET/OU DE MATÉRIEL POUR ASSOCIATIONS & ASL

A retourner à l'adresse suivante : vie.associative@theix-noyalou.fr

Formulaire à déposer **au moins 1 mois avant la date prévisionnelle de réservation de salle** **la date de dépôt en mairie faisant foi.**

Ce document n'est pas une réponse à votre demande. Merci d'attendre le retour des services de la Mairie.

DEMANDEUR

Association/ASL Theix-Noyalaise
 Association/ASL hors Theix-Noyalou

Nom de l'association :

Nom/Prénom du demandeur :

Téléphone : Adresse mail :

MANIFESTATION

Objet de votre demande (Réunion, repas ...) :

Date souhaitée : __/__/____ Créneaux horaires - Début : __H__ Fin : __H__

*Au-delà de 01h00, vous devez adresser une **demande de dérogation** à Monsieur le Maire. Dérogation possible jusqu'à 02h00 max.*

Salle souhaitée : Nombre de pers. attendues :

Caractéristiques salle + capacité d'accueil + matériel disponible : www.theix-noyalou.fr → Réservation salles municipales → guide salles

MATERIEL SUPPLÉMENTAIRE – AUTRE QUE LE MATERIEL DISPONIBLE DANS LA SALLE

Désignation	Qté disponible	Qté demandée	Réponse <small>(réservée mairie)</small>	Désignation	Qté disponible	Qté demandée	Réponse <small>(réservée mairie)</small>
Table pliante 2X0.70	65			Barnum 4X5	12		
Plateau & tréteaux 3X0.70	45			Grille d'exposition 2X1	59		
Chaise pliante	400			Barrière de sécurité	100		
Podium modulable 35m ²	1			Sono portable	1		
Podium modulable 60m ²	1			Pied micro	1		
Podium modulable 80m ²	1			Podium roulant 43m ² <small>(uniquement sur Theix-Noyalou)</small>	1		

Autre :

- ✔ Un état des lieux entrant et sortant sera établi avec les Services Techniques de la Mairie. Veuillez prendre rendez-vous **au moins 3 jours avant la manifestation** avec le responsable des salles au : **07 88 22 08 44**
- ✔ La clé/badge des salles (Lucette Marquet/Moulin/salles des Loutres) est à retirer à la mairie
- ✔ Pour le matériel, prendre contact avec le responsable du Centre Technique Municipal au **02 97 43 02 87** ou **06 08 05 45 01** pour les modalités de retrait et de dépôt
- ✔ En cas de dégât (matériel ou salle prêtée), le signataire assure la charge financière des dégradations
- ✔ En cas d'incident, le numéro d'astreinte technique est le : **06 73 88 89 10**

A tout moment, la commune reste **PRIORITAIRE** de l'utilisation des salles communales, au titre de l'intérêt général, même si celles-ci ont été préalablement réservées.

Je soussigné (e), auteur de la présente demande :

- ✔ Certifie exacts les renseignements qui y sont contenus
- ✔ M'engage à respecter le règlement d'utilisation de la salle en en accepte les conditions

Nom/Prénom : _____ A _____ Le _____

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Cadre réservé à l'administration :

Date de dépôt de la demande : _____

Suite à la demande : Accordé Non accordé

Salle mise à disposition : _____

Date et signature